

Rapport financier 2024 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

DISCOURS DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

Le rapport du vérificateur externe a été déposé pour l'année 2024. Il mentionne que les états financiers démontrent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Lac-Beauport.

Le rapport financier déposé présente des revenus provenant des activités de fonctionnement de 24,3 M\$, soit plus de 1,7 M\$ par rapport au budget établi. Au niveau des dépenses, le budget a été respecté et un surplus de 261 000 \$ a été réalisé.

En tenant compte des charges de financement et des affectations, l'année 2024 s'est terminée avec un surplus opérationnel de 2,2 M\$ pour un budget de 22,6 M\$.

Le surplus accumulé non affecté de la Municipalité se situe donc maintenant à 3,1 M\$. La création en 2023 d'une réserve financière pour les urgences de 1 M\$ demeure inutilisée et le fonds de roulement disponible s'élève à 2,2 M\$.

Ce sont les revenus provenant des droits de mutations immobilières qui retiennent l'attention dans les résultats encore cette année. En effet, le surplus budgétaire de 2,2 M\$ s'explique majoritairement par les revenus supplémentaires de 1,4 M\$ générés par les transactions immobilières. Le marché est très actif à Lac-Beauport et se caractérise par des situations de surenchères et des valeurs marchandes des immeubles nettement à la hausse. Considérant la tendance, le budget de 2025 a été établi en conséquence.

Le surplus provenant des activités de fonctionnement de l'année 2024 s'explique par les éléments suivants:

Au niveau des revenus

- 1. Droits de mutations immobilières: hausse de 1 400 000 \$
- 2. Taxes foncières générales: hausse de 140 000 \$
- 3. Revenus de promoteurs: hausse de 125 000 \$
- 4. Inscriptions au camp la Feuille Verte: baisse de 230 000 \$
- 5. Autres postes budgétaires de revenus combinés: hausse de 279 000 \$



Rapport financier 2024 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

DISCOURS DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

Au niveau des dépenses

- 1. Salaires et avantages sociaux: hausse de 430 000 \$
- 2. Sécurisation du parc le Saisonnier: hausse de 190 000 \$
- 3. Camp la Feuille Verte: baisse de 110 000 \$
- 4. Intérêts et frais de financement: baisse de 131 000 \$
- 5. Autres postes budgétaires de dépenses combinés: baisse de 640 000 \$

Au niveau des affectations

- 1. Surplus accumulé affecté aux opérations et autres : hausse de 163 000 \$
- 2. Autres: hausse de 42 000 \$

L'endettement de la Municipalité est en situation de stabilité depuis les 5 dernières années pour s'établir à 37,3 M\$. Le service de la dette est assumé à 68 % par l'ensemble des citoyens, à 21 % par une partie de ceux-ci et à 11 % par le gouvernement du Québec. Le remboursement en capital et en intérêts sur la dette totale représentait 20,5 % du budget en 2024 soit une baisse de 2 % par rapport à 2023.

En septembre 2024, la Municipalité accusait réception du dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation pour les années 2025, 2026 et 2027. Le nouveau rôle est caractérisé par une hausse moyenne significative de 39,4 % des valeurs foncières des immeubles à Lac-Beauport réduisant ainsi l'écart qui s'était créé entre la valeur marchande et le prix vendu des immeubles. La richesse foncière uniformisée qui se situait à 1,68 milliards \$ en 2024 s'établi maintenant à 2,34 milliards \$ et la valeur moyenne d'une résidence à Lac-Beauport est de 672 000 \$.

En conclusion, bien que le surplus semble important, il est composé majoritaire de revenus supplémentaires provenant de droit de mutations immobilières qui sont très variables et difficilement prévisibles. Nous sommes conscients que les marges de manœuvre sont souvent très serrées et nous travaillons constamment à offrir le maximum de services à la population tout en s'assurant du respect des budgets.